

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II,
modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

révisé le: 20.03.2024

Version 1.1

Créé sur: 16.05.2022

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Marque commerciale: Auto-K Polier- und Schleifpaste

(Numéro d'article) product ID: REZ1386

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'usage SU21 Usages de consommation: Ménages privés / grand public / consommateurs

Utilisation de la substance/mélange : Peinture

Utilisations déconseillées: Aucune autre information pertinente disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Fournisseur:

Peter Kwasny GmbH
Heilbronner Str. 96
D-74831 Gundelsheim

Tél.: 0049-(0)6269-95-20
e-Mail: labor@kwasny.de

Service d'information: Service de la Sécurité des Produits

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Tel.: +49 6269 95 20

National:

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours.

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Skin Irrit. 2; H315, Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2; H319, Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger



GHS07

Mention d'avertissement

Attention

Contient

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II,
modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

révisé le: 20.03.2024

Version 1.1

Créé sur: 16.05.2022

Handelsname: Auto-K Polier- und Schleifpaste

-

Mention(s) de danger

Provoque une irritation cutanée. (H315)

Provoque une sévère irritation des yeux. (H319)

Conseil(s) de prudence

Tenir hors de portée des enfants. (P102)

Porter protection des yeux/des gants de protection. (P280)

Autre étiquetage

EUH208, Contient Térébinthine, huile. Peut produire une réaction allergique.

Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement

Achtung

Contient

-

Mention(s) de danger

-

Conseil(s) de prudence

-

Autre étiquetage

-

2.3 Autres dangers

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB. Ce produit ne contient aucune substance considérée comme étant un perturbateur endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Sans objet. Ce produit est un mélange

3.2 Mélanges

Produit/composant

Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics, 15 – 25 %

N° CE: 918-481-9

Asp. Tox. 1, H304)

EUH066

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II,
modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

révisé le: 20.03.2024

Version 1.1

Créé sur: 16.05.2022

Handelsname: Auto-K Polier- und Schleifpaste

hydroxyde de sodium soude caustique < 1%
N° CE: 215-185-5
Met. Corr. 1, H290
Skin Corr. 1A, H314
Skin Corr. 1B, H314 (SCL: 2,00 %)
Skin Irrit. 2, H315 (SCL: 0,50 %)
Eye Dam. 1, H318 Eye Irrit. 2, H319 (SCL: 0,50 %)

Térébenthine, huile, < 0,25 %
N° CE: 232-350-7
Flam. Liq. 2, H225
Acute Tox. 4, H302
Asp. Tox. 1, H304
Acute Tox. 4, H312
Skin Irrit. 2, H315
Skin Sens. 1, H317
Eye Irrit. 2, H319
Acute Tox. 4, H332
Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)

Le texte intégral des phrases H se trouve dans la rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées dans la rubrique 8, à condition d'être disponibles

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des mesures de premiers secours

Généralités: En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation: En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

Contact cutané: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à eau savonneuse. Retirez les vêtements et chaussures contaminés. Lavez soigneusement avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la produit. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact visuel: En cas de contact avec les yeux: Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30 °C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 5 minutes. Retirez les éventuelles lentilles de contact. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Si l'irritation persiste, contactez un médecin. Si l'irritation persiste, consultez un médecin. Continuez de rincer pendant le trajet.

Ingestion: Si la personne est consciente, rincez-lui la bouche avec de l'eau et restez avec elle. Ne donnez jamais rien à boire à la personne. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit. Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissures ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure: Sans objet.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II,
modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

révisé le: 20.03.2024

Version 1.1

Créé sur: 16.05.2022

Handelsname: Auto-K Polier- und Schleifpaste

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effet sensibilisants : Le produit contient des substances qui peuvent causer des réactions allergiques au contact de la peau. La réaction allergique survient typiquement 12 à 72 heures après l'exposition à l'allergène et a lieu lorsque l'allergène pénètre dans la peau et réagit avec les protéines. Les système immunitaire du corps considère les protéines chimiques comme des éléments étrangers et tente de les éliminer.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le feu va dégager une épaisse fumée. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact. Voir la rubrique 1 concernant numéro d'appel d'urgence.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évitez le contact direct avec le produit répandu.

Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les espaces confinés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc.

Tenir les personnes non autorisées éloignées du déversement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenez et collectez les déversements avec un matériau absorbant non combustible, par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomées, et placez-les dans un récipient pour les éliminer conformément aux réglementations locales.

Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Évitez les solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 "Considérations relatives à l'élimination" sur la manipulation des déchets.

Voir la rubrique 8 "Contrôles de l'exposition/protection individuelle" pour les mesures de protection.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II,
modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

révisé le: 20.03.2024

Version 1.1

Créé sur: 16.05.2022

Handelsname: Auto-K Polier- und Schleifpaste

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Voir la rubrique «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

Les compatibilités en matière de conditionnement:

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Classe de stock:

12

Température de stockage:

5 - 30°C
Sec, frais et bien ventilé

Matières incompatibles:

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Zu überwachende Parameter

Paramètres de contrôle

hydroxyde de sodium soude caustique

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 2

Térébenthine, huile

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (mg/m³): 560

Valeur limite (8 heures) (VLEP) (ppm): 100

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) 03/2021.

DNEL

hydroxyde de sodium
soude caustique

Durée :

Effets locaux à long terme - population globale

Effets locaux à long terme – Travailleurs

Voie d'exposition: DNEL:

Inhalation 1 mg/m³

Inhalation 1 mg/m³

Térébenthine, huile

Durée :

Effets systématiques à court terme – travailleurs

Effets systématiques à long terme - travailleurs

Effets locaux à court terme - population globale

Effets locaux à court terme - travailleurs

Voie d'exposition: DNEL:

Dermique 9.51 mg/kg/jour

Dermique 1.97 mg/kg/jour

Inhalation 4.8 mg/m³

Inhalation 10 mg/m³

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II,
modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

révisé le: 20.03.2024

Version 1.1

Créé sur: 16.05.2022

Handelsname: Auto-K Polier- und Schleifpaste

Effets locaux à long terme - population globale	Inhalation 240 µg/m ³
Effets locaux à long terme - Travailleurs	Inhalation 2 mg/m ³
Effets systématiques à court terme - population globale	Inhalation 3.8 mg/m ³
Effets systématiques à court terme - travailleurs	Inhalation 15.5 mg/m ³
Effets systématiques à long terme - population globale	Inhalation 18 µg/m ³
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Inhalation 2.16 mg/m ³
Effets systématiques à long terme - population globale	Oral 78 µg/kg/jour

PNEC

Térébenthine, huile	Durée d'exposition :	PNEC :
Voie d'exposition :		20-100000 ng/L
Eau de marines		200-1000000 ng/L
Eau douce		2.3-580 µg/kg
Sédiment en eau de marines		23-5800 µg/kg
Sédiments en eau douce		2.8-1000 µg/kg
Terre		

8.2 Contrôles de l'exposition



Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

Précautions générales: La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Scénarios d'exposition: Aucun scénario d'exposition n'est mis en œuvre pour ce produit.

Limite d'exposition: Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auxquelles il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessus.

Mesures techniques: La formation de vapeur doit être minimale et rester sous les valeurs limites actuelles (voir ci-dessus). Si l'aération n'est pas suffisante dans la pièce, l'installation d'un système local de ventilation est recommandée. Assurez-vous que les douches oculaires et les douches d'urgence sont clairement indiquées. Suivez les précautions habituelles quand vous utilisez le produit. Évitez de respirer les vapeurs.

Mesures d'hygiène: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement: Pas d'exigences particulières.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection personnelle

Généralités: Utilisez exclusivement des équipements de protection comportant la marque CE.

Équipements respiratoires: Aucune protection respiratoire n'est requise en cas de ventilation adaptée. Rien de spécial quand utilisé tel que prévu.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II,
modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

révisé le: 20.03.2024

Version 1.1

Créé sur: 16.05.2022

Handelsname: Auto-K Polier- und Schleifpaste

Protection de la peau: Rien de spécial quand utilisé tel que prévu.

Protection des mains:

Matériel	Épaisseur minimum (mm)	Délai de rupture (min.)	Normes
Caoutchouc nitrile	0.4	> 480	EN374-2, EN374-3, EN388

Protection des yeux E:

Type	Normes
Protection des yeux E	EN166

Rien de spécial quand utilisé tel que prévu.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique: Pâte

Couleur: Beige

Odeur / Seuil olfactif (ppm): Caractéristique

pH: 7,9

Densité (g/cm³): 1,14

Viscosité cinématique: >20,5 mm²/s (40 °C)

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation (°C): Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

Point d'ébullition (°C): >100

Pression de vapeur: 0,4 hPa (25 °C)

Densité de vapeur relative : Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

Température de décomposition (°C): Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'éclair (°C): >100

Inflammabilité (°C): >400

Température d'auto-inflammation (°C): Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

Limite d'explosivité (% v/v): 11 - 60,8

Solubilité

Solubilité dans l'eau: Soluble

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II,
modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

révisé le: 20.03.2024

Version 1.1

Créé sur: 16.05.2022

Handelsname: Auto-K Polier- und Schleifpaste

n-octanol/coefficient d'eau (LogKow): Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

Solubilité dans la graisse (g/L): Aucune information disponible

9.2. Autres informations

D'autres paramètres physiques et chimiques: Aucune information disponible.

Capacités oxydantes: Test non approprié ou impossible en raison de la nature du produit.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le rubrique 1.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Le produit contient des substances qui peuvent provoquer des réactions allergiques chez les personnes déjà sensibilisées.

Mutagenicité sur les cellules germinales

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II,
modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

révisé le: 20.03.2024

Version 1.1

Créé sur: 16.05.2022

Handelsname: Auto-K Polier- und Schleifpaste

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Effets sur le long terme

Effets irritants : le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme ayant des propriétés qui provoquent des troubles hormonaux vis-à-vis de la santé.

Autres informations

Aucune connue.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxizität

Produit/composant Térébenthine, huile

Méthode d'essai : OCDE 203

Espèce : Poisson, Danio rerio

Durée : 96 heures

Test : LL50

Valeur : 29 mg/L

Produit/composant Térébenthine, huile

Méthode d'essai : OCDE 201

Espèce : Algues, Desmodesmus subspicatus

Durée : 72 heures

Test : ErC50

Valeur : 17,1 mg/L

Produit/composant Térébenthine, huile

Méthode d'essai : OCDE 202

Espèce : Crustacés, Daphnia magna

Durée : 48 heures

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II,
modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

révisé le: 20.03.2024

Version 1.1

Créé sur: 16.05.2022

Handelsname: Auto-K Polier- und Schleifpaste

Test : CE50

Valeur : 6,4 mg/L

12.2 Persistance et dégradabilité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Produit/composant Térébenthine, huile

LogKow: 0,8-6,3

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes vis-à-vis de l'environnement.

12.7. Autres effets néfastes

Le produit contient des produits écotoxiques, qui peuvent avoir des effets nocifs sur les organismes aquatiques.

Le produit contient des produits qui peuvent provoquer des effets nocifs indésirables et durables dans les milieux aquatiques.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.

Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale.

Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets.

Code CED: 15 01 02 Emballages en matières plastiques
12 01 99 Déchets non spécifiés ailleurs

Emballages pollués

Code CED: 15 01 10* Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 N° ONU

-

14.2 Désignation officielle de transport

-

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

-

14.4 Groupe d'emballage

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II,
modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

révisé le: 20.03.2024

Version 1.1

Créé sur: 16.05.2022

Handelsname: Auto-K Polier- und Schleifpaste

-

14.5 Dangers pour l'environnement

-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune information disponible.

Autre

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation: Aucune particulière.

Demandes de formation spécifique: Pas d'exigences particulières.

Protection contre les accidents
majeurs - Categories / Substances
dangereuses désignées: Sans objet.

REACH, Annexe XVII: Térébenthine, huile est soumise aux restrictions REACH, annexe XVII (N° entrée 40) de REACH.

Sources: Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative aux déchets.
Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP).
Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

H200, Wiederholter Kontakt kann zu spröder oder rissiger Haut führen.
H225, Flüssigkeit und Dampf leicht entzündbar.
H290, Kann gegenüber Metallen korrosiv sein.
H302, Gesundheitsschädlich bei Verschlucken.
H304, Kann bei Verschlucken und Eindringen in die Atemwege tödlich sein.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II,
modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

révisé le: 20.03.2024

Version 1.1

Créé sur: 16.05.2022

Handelsname: Auto-K Polier- und Schleifpaste

H312, Gesundheitsschädlich bei Hautkontakt.

H314, Verursacht schwere Verätzungen der Haut und schwere Augenschäden.

H315, Verursacht Hautreizungen.

H317, Kann allergische Hautreaktionen verursachen.

H318, Verursacht schwere Augenschäden.

H319, Verursacht schwere Augenreizung.

H332, Gesundheitsschädlich bei Einatmen.

H410, Sehr giftig für Wasserorganismen mit langfristiger Wirkung.

Précisions sur les utilisations

LCS "C" = Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= grand public = consommateurs)

LCS "IS" = Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

LCS "PW" = Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

PC 31 = Produits lustrant et mélanges de cires

Abréviations et acronymes

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

CAS = Chemical Abstracts Service

CE = Conformité Européenne

CVI = Conteneurs en Vrac Intermédiaires

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

COV = Composés Organiques Volatils

CPSE = Concentration Prédite Sans Effet

CSA = Evaluation de la Sécurité Chimique

CSR = Rapport sur la Sécurité Chimique

DMEL = Dose dérivée avec effet minimum

DNEL = Dose dérivée sans effet

ds = les déchets spéciaux

EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

EuPCS = Système européen de catégorisation des produits

FBC = Facteur de Bioconcentration

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)

IATA = Association Internationale du Transport Aérien

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogK_{ow} = Coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]

RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

sc = les autres déchets soumis à contrôle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe II,
modifié par le règlement (UE) n° 2020/878

révisé le: 20.03.2024

Version 1.1

Créé sur: 16.05.2022

Handelsname: Auto-K Polier- und Schleifpaste

scd = autres déchets soumis à contrôle qui nécessitent un document de suivi

SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).

SE = Scénario d'Exposition

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

SVHC = Substances extrêmement préoccupantes

TDAA = Température de décomposition auto-accélérée

tPtB = Très Persistant et très Bioaccumulable

TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée

TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique

TWA = Moyenne pondérée dans le temps

UVBC = Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

Autre

La classification du mélange au regard des risques pour la santé est conforme aux méthodes de calcul fournies par le Règlement (CE) n° 1272/2008.

La fiche de données de sécurité a été entièrement révisée. Des modifications ont été apportées dans toutes les sections.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité s'appliquent uniquement au produit de la catégorie 1 et ne s'appliquent pas nécessairement lorsqu'il est utilisé avec d'autres produits.

Il est recommandé de remettre cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur réel du produit.

Les informations mentionnées ne doivent pas être utilisées comme spécifications du produit.

Pays-langue : FR-fr